

RUBAN VERT DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE

PALMARES GENERAL 2009 - 2010

Prix de l'innovation

Construction d'une unité de bio-méthanisation à Ribeauvillé

NOTE EXPLICATIVE

Justifiant le caractère environnemental du projet de la technique particulière ou du produit innovant

« Trois agriculteurs s'engagent pour produire l'énergie de demain à Ribeauvillé »

Le projet d'Agrivalor Energie porte sur la construction et l'exploitation, sur le site de la Ferme de l'Hirondelle, d'une unité de biométhanisation qui produira de l'électricité et de la chaleur à partir du biogaz issu du traitement de déchets organiques.

Agrivalor Energie apporte ainsi une solution écologique de valorisation des biodéchets tout en offrant une alternative énergétique de proximité.

L'installation produira 4.205.000 m³ de biogaz par an, à partir des déchets de la ferme, de la fromagerie, de biomasse agricole et viticole et de biodéchets issus de la restauration, des collectivités et des entreprises. Elle permettra aussi de limiter les contraintes d'épandage du lisier de la ferme en produisant, en substitution des engrais chimiques, un engrais organique de qualité.

Elle génèrera 20880 MWh d'énergies renouvelables par an (10.000 MWh électriques et 10880 MWh thermiques) soit l'équivalent en besoins d'électricité de 2860 ménages et en chaleur de 270 ménages. L'énergie électrique fournira le réseau EDF et la chaleur sera utilisée pour plus 65 % par le Centre de Balnéoludisme du Casino Lucien Barrière.

Son bilan environnemental est excellent : elle produira six fois plus d'énergie qu'elle n'en consommera et évitera le rejet de 5240 tonnes de CO₂ par an.

De nombreux pays d'Europe, dont l'Allemagne et la Suisse, ont déjà opté pour la biométhanisation. **L'installation d'Agrivalor Energie à Ribeauvillé est une première en Alsace.** Elle contribuera à soutenir les efforts de toute une région qui s'engage dans le développement durable et les énergies propres.

POURQUOI CE PROJET ?

Introduction à la présentation tirée du site internet www.agrivalor-energie.fr

« Ce blog a été créé pour vous, habitants de la région de Ribeauvillé et pour tous ceux qui s'intéressent au développement durable en Alsace. En tant qu'agriculteurs, nous nous impliquons au quotidien pour le bien être de notre Terre. Aujourd'hui nous allons plus loin en investissant dans la construction d'une unité de biométhanisation, une solution innovante qui permet de valoriser les bio-déchets tout en produisant des énergies renouvelables. Cet espace de communication en ligne est à la fois notre plate-forme d'échange et votre point d'information principal sur la future installation.

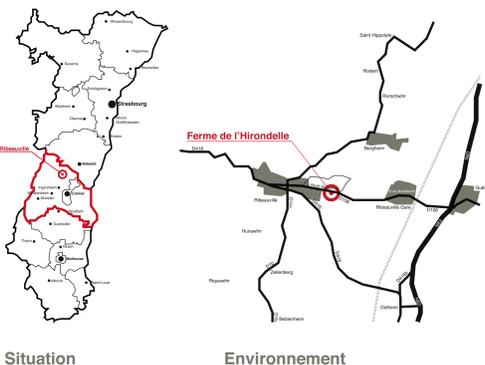
Noël, Philippe, René...et les 170 laitières de la Ferme de l'Hirondelle vous remercient de votre visite ! »

Une nouvelle solution pour :

- le recyclage des déchets organiques
- limiter les contraintes d'épandage du lisier de la ferme
- une alternative à l'incinération ou la mise en décharge

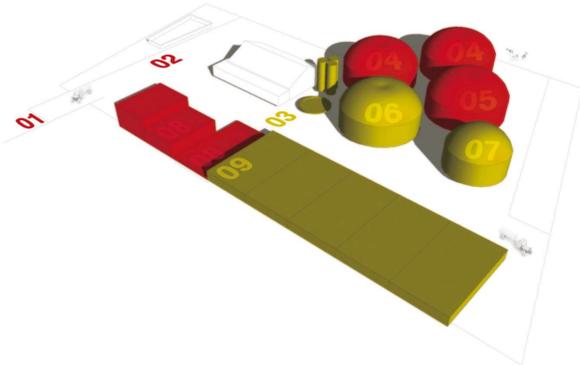
Qui produira :

- de l'énergie renouvelable (électrique et thermique)
- un fertilisant pour remplacer les engrais chimiques



Situation

Environnement



Titre du projet : Construction d'une unité de bio-méthanisation à Ribeauvillé (68).

Lieu du projet : 68153 Ribeauvillé

Maitre d'Ouvrage : Agrivalor Energie

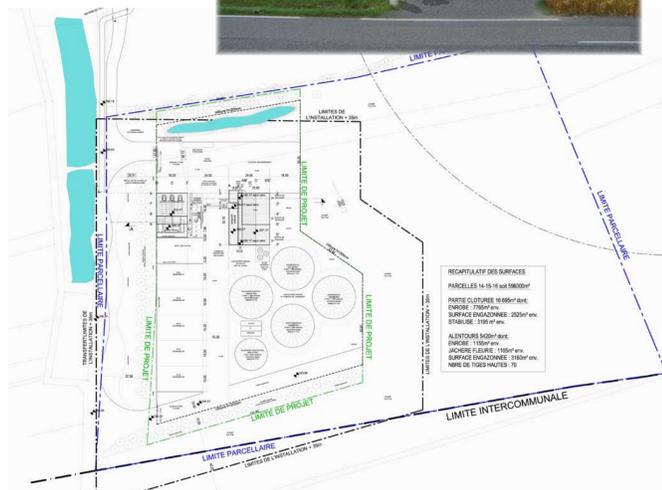
Maitre d'Oeuvre : Justine Knochel - Architecte

NKS Architecture

19, av de l'Europe

67300 SCHILTIGHEIM

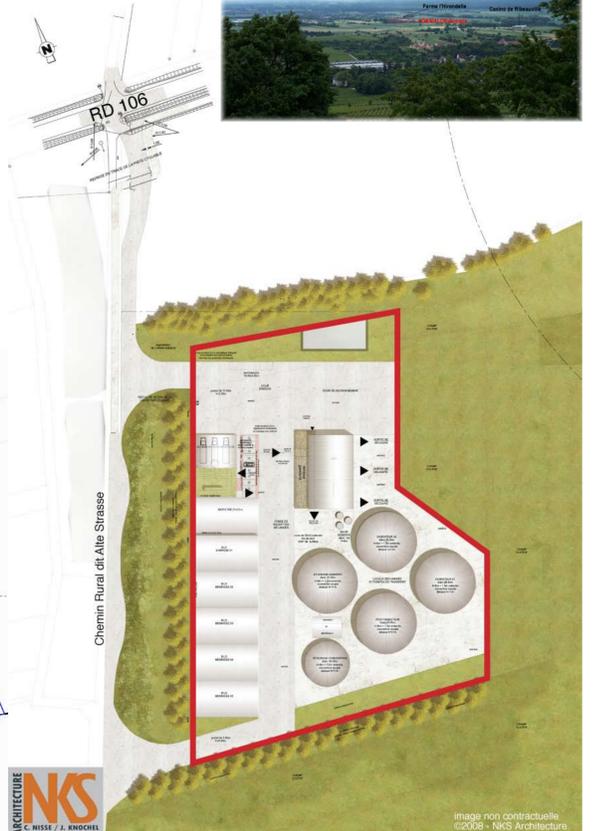
Tél. : 03.88.60.40.40



PERSPECTIVE A PARTIR DE LA VOIE ROMAINE - VUE VERS LA RD image non contractuelle



PERSPECTIVE A PARTIR DES HAUTEURS DE RIBEAUVILLE image non contractuelle



APPRECIATIONS

Utilisation du méthane issu de déchets de bio masse de plusieurs sources

Caractère novateur du produit : Procédé existant par ailleurs mais démarche innovante de trois agriculteurs qui s'unissent dans le montage de la centrale.

Caractère écologique et sanitaire des matériaux et techniques utilisés :

- Caractère écologique du projet : Réutilisation de déchets agricoles, viticoles, ainsi que de la restauration, des collectivités et des entreprises locales. Limitation des émissions de gaz à effets de serre.

Caractère sanitaire : Filières locales. Limitation des contraintes d'épandage de lisier et d'utilisation des engrais chimiques. Production d'un engrais organique de qualité.

Intérêt économique, préservation des ressources :

- Intérêt économique : Rentabilité difficile à évaluer. Coût de construction élevé. Manque de chiffres concernant le bilan d'exploitation et mentionnant les aides et subventions prises en compte. Production d'une énergie de proximité.

- Préservation des ressources naturelles : Valorisation des biodéchets.

- Etude thermique réalisée : Production de 20 880 MWh/ an d'énergie renouvelable. Electricité et chaleur

Qualité architecturale (aspect général, fonctionnalité, confort d'utilisation) :

- Création d'infrastructures lourdes : Voiries, carrefour
- Projet d'aménagement global

- Inscription harmonieuse dans le site : Aménagements paysagés et création d'espaces verts.

Caractère durable du projet et adéquation avec une démarche environnementale :

- Caractère durable du projet : A vérifier avec le compte d'exploitation
- Amélioration générale du cadre de vie des usagers et utilisateurs : Modification du PLU et enquête publique. Pas d'émissions d'odeurs ni de bruit pour les riverains
- Bilan énergétique très bon.

- Implication de différents acteurs du territoire : Plusieurs actions de communication menées auprès des riverains, des élus, des collectivités. Création d'emplois mais il n'est pas précisé les charges de maintenance

Intérêt culturel et pédagogique : Construction en matériaux bruts : béton et bois

Intérêt pédagogique par rapport au public : Elus et population concernés par le projet

Avis général : Très bon bilan environnemental. Démarche déjà existante dans les pays voisins, Suisse, Autriche, mais peu développée en France. Plusieurs sources de biodéchets, co-génération. Association de 3 agriculteurs-viticulteurs, bonne initiative.

REMARQUES : Difficile d'apprécier la rentabilité. Le budget de construction, important car supérieur à 8 millions d'euros devrait être complété du budget d'exploitation incluant la maintenance et les aides publiques.